# SCOLARISATION, « POLITIQUE LINGUISTIQUE » ET ORGANISATION POLITIQUE À CHYPRE AUX ÉPOQUES ARCHAÏQUE, CLASSIQUE ET HELLÉNISTIQUE<sup>\*</sup>

**Anna Panayotou Université de Chypre** 

# **O.** ÉCRITURES LOCALES ET DIALECTES DANS LE MONDE GREC

Dans les études les plus récentes et les plus significatives sur l'histoire archaïque de Chypre, on s'accorde à reconnaître l'importance fondamentale de l'introduction et de la diffusion de l'écriture. Il faut cependant admettre qu'il est difficile de saisir dans toute son ampleur le contexte et les pratiques sociales dans lesquels ce processus s'accomplissait et d'évaluer la signification et la portée de l'écriture dans ses phases initiales, dans le domaine tant public que privé.

Un trait, essentiel pour mon propos, me semble acquis : une des caractéristiques de la cité grecque aux époques archaïque et classique fut la liberté, conçue et inscrite dans une tradition bien établie, d'assumer sa propre politique en matière de langue et d'écriture, à l'intérieur du territoire dans lequel elle exerçait son autorité. Dans toutes les régions grécophones, dialecte et écriture locale se perpétuaient à ces époques grâce à l'éducation, sans recours à une langue standard

Dans les références, les numéros après une date ou une abréviation concernent des pages, sauf indication contraire. Les références aux *corpora* se sont faites aux numéros des inscriptions, sauf indication contraire.

<sup>\*</sup> Ce texte constitue une version remaniée de ma conférence à l'Université de Chypre, le 26 mars 2007, lors ma candidature à une promotion. J'aimerais remercier le Professeur Y. Duhoux qui m'a fait l'honneur de proposer le texte pour publication et a discuté avec pertinence des points du texte.

ou à un alphabet (à Chypre, à un syllabaire) prototype (à savoir supra local). C'est la raison pour laquelle des alphabets locaux, avec des différences évidentes entre eux, furent employés jusqu'aux environs du milieu ou de la fin du V<sup>e</sup> s. a.C., c'est-à-dire presque trois siècles après l'apparition des premiers documents alphabétiques grecs (VIII<sup>e</sup> s.). De même à Chypre les syllabaires furent en tout ou en partie utilisés dans le secteur public (y compris le monnayage) jusqu'à la dissolution des royaumes chypriotes à la fin du IV<sup>e</sup> s. a.C.

Rien de cela ne fut considéré comme digne d'un commentaire par les auteurs anciens. Nos sources ne nous ont pas livré de témoignages nous renseignant sur cette particularité, peut-être parce qu'elle allait de soi, je veux dire qu'elle était considérée comme une affaire concernant l'essence même de la cité, sauf pour les colonies qui eurent le même alphabet et le même dialecte que leurs métropoles<sup>1</sup> et l'ont conservé jusqu'à la fin des guerres médiques au moins.

En somme, l'alphabet local reste jusqu'au lendemain des guerres médiques un des éléments des plus apparents de l'identité de la cité grecque. Chaque entité autonome gère donc son patrimoine linguistique et parfois réforme son écriture et son orthographe : l'exemple le plus connu est celui d'Athènes, qui, au lendemain de la grande défaite par Sparte et ses alliés en 403 a.C. décide en bonne et due forme de changer l'alphabet local pour adopter celui d'un de ses anciens alliés, celui de Milet<sup>2</sup>. Cet alphabet, appelé post-euclidien, aura un impact important sur tout le monde grec durant la nouvelle ère qui commença en Grèce. En effet, grâce au prestige de l'attique, il deviendra l'alphabet unique du monde hellénophone et de ses aires de contact.

Ailleurs, en Béotie par exemple, on a l'impression d'une « sensibilité phonologique », dirait-on en termes modernes, qui est exprimée par des adaptations de l'orthographe dans le courant du IV<sup>e</sup> s. après l'adoption de l'alphabet milésien<sup>3</sup>.

Comment l'alphabet local ainsi que l'orthographe locale (qui reflète plus ou moins fidèlement l'évolution du dialecte local) purent-ils se manifester au sein de chaque cité? Sans doute à travers et grâce à *l'enseignement*, promoteur d'une identité. À l'intérieur des frontières on enseigne le seul moyen d'expression orale, le dialecte, et on le note avec le seul moyen évident, l'écriture locale, aussi longtemps que le monde grec reste cloisonné jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> s. ; après les guerres médiques le monde grec ne sera plus jamais ce qu'il était.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> LSAG, 18-19.

L. THREATTE, *The Grammar of Attic Inscriptions*, I. *Phonology*, Berlin – New York 1980, 26-27.

G. VOTTÉRO, « Koinès et koinas en Béotie à l'époque dialectale (7<sup>e</sup> – 2<sup>e</sup> a. av. J. C.) », in : *La koiné grecque antique* II. *La concurrence*, Nancy – Paris 1996, 83-84 fait inscrire l'usage orthographique nouveau à partir de l'adoption de l'alphabet milésien dans une tradition locale d'adaptations et d'ajustements de l'orthographe.

#### 1. L'ÉCRITURE À CHYPRE

On le sait, mais on l'oublie parfois, l'écriture a connu à Chypre une diffusion non négligeable durant l'époque archaïque. Grâce à ses 1.300 inscriptions syllabiques (à savoir dialectales), dont au moins 1.050 peuvent être qualifiées de « textes » (c'est-à-dire nous livrent des informations sur la langue du document), on dispose d'un dossier des plus étoffés en dialectologie grecque. Il faut souligner qu'environ 600 inscriptions datent de l'époque archaïque (à savoir chypro-archaïque I, 700-600 et chypro-archaïque II, 600-475 a.C.)<sup>4</sup>, la grande majorité d'eux provenant du royaume de Paphos.

1.1. Le dialecte chypriote, ou plus précisément les parlers chypriotes locaux, ont été rendus par des syllabaires locaux. On s'attend à ce qu'un système graphémique qui fut utilisé pendant une période longue, dépassant les huit siècles, présente une évolution dans le temps et dans l'espace. Les divergences entre les syllabaires portent à la fois sur la structure, sur la forme de certains signes et leur nombre ainsi que sur le sens de l'écriture : le syllabaire dit commun, avec des variantes<sup>5</sup>, en usage dans la majorité des royaumes (entre autres à Soloi, Idalion, Tamassos, Chytroi, Kition, Golgoi) étant ordinairement sinistroverse<sup>6</sup>, le syllabaire dit paphien (utilisé dans ce royaume — et parfois en dehors de celui-ci — jusqu'à la fin de son indépendance), avec des variantes, étant en majorité dextroverse<sup>7</sup>.

Toutes proportions gardées, ce système graphémique a connu une grande diffusion dans l'île, et, à en juger par la quantité du matériel disponible, la connaissance de l'écriture fut assez répandue à Chypre pendant la période archaïque.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> *ICS*, 42, note 1 (d'après l'éminent archéologue E. Gjerstad); Th. PALAIMA, «The Advent of the Greek Alphabet on Cyprus: A Competition of Scripts », in: *Phoinikeia Grammata*. *Lire et écrire en Méditerranée*, Actes du Colloque de Liège, 15-18 novembre 1989 (édités par Cl. BAURAIN, C. BONNET, V. KRINGS), Namur 1991, 450.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *ICS*, fig. 1-2 (58-59), fig. 3-4 (62-63).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ICS 57, 60. Sur l'orientation de l'écriture v. aussi Rantidi, 32-33; Kouklia, 11.

ICS 64-65, fig. 5-6 (66-67; correction à la forme de <re> chez Kouklia, 14, note 14.). D'après les estimations de T. B. Mitford rapportées par O. MASSON, Rantidi, 32 avec la note 132, à Rantidi 60% des textes sont dextroverses, 33% sinistroverses; à Kouklia (où la qualité des documents est meilleure et la quantité supérieure), 70% sont dextroverses, 27% sinistroverses.

	a	е	i	0	и
	*	*	*	×	~
у	$\Diamond$			<b>→</b>	
w	$\lambda$	I	)\\ 3	介	
r	Ω	î	3	8	)(
1	$\nabla$	8	4	+	(i)
m	义	X	$\sim$	Ф	×
n	〒	151	习	7/	>;
P	+	5	*	5	₩
t	+	*	↑ <u>Ť</u>	F	Fii
k	1	Ż	Ť		*
s	V	٣	<b>1</b>	≚	汫
Z	)\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\			<u>¥</u>	
X	)(	(4			

Le syllabaire chypriote dit commun, répertoire théorique, d'après *ICS*<sup>2</sup>, 58.

1.2. Malgré le fait que la grande partie du monde grec a adopté l'alphabet au plus tard dans le courant du huitième siècle et que Chypre était plus proche des sources de l'alphabet, l'île n'a jamais développé de version alphabétique locale<sup>8</sup>. L'insistance des Chypriotes à conserver leur syllabaire ne peut pas être attribuée au prétendu « conservatisme chypriote » ni à son « insularisme », mais à la liaison intrinsèque entre identité, langue et écriture, de même qu'aux valeurs emblématiques que cette dernière a acquise sur une île qui comprenait aussi des royaumes dont les dynasties régnantes n'étaient pas grecques, mais phéniciennes ou « étéochypriotes ». Ainsi langue et écriture « officielles » (au sens de « employées dans le secteur public » à l'intérieur de chaque royaume) et autonomie politique vont de pair dans tous les royaumes chypriotes et à leur tour soulignent cette indépendance : comme on verra ci-dessous (§ 2.1) la langue et l'« alphabet » phéniciens constituent une des principales caractéristiques qui marquent le royaume phénicien. Cette particularité locale survivra d'une façon partielle grâce à une certaine autonomie administrative<sup>9</sup>, quelque 60 ans après la dissolution du royaume de Kition vers 312 a.C. et après la reconquête de Chypre par Ptolémée vers 295. De même dans le royaume « étéochypriote » d'Amathonte dont les derniers textes écrits en syllabaire et dans la langue locale (qui n'est pas encore identifiée) sont de peu antérieurs à l'abolition du royaume vers 312 (v. cidessous § 2.2).

Les inscriptions alphabétiques grecques sont extrêmement rares à Chypre pendant l'époque archaïque et concernent apparemment des épitaphes (digraphes d'ailleurs) d'étrangers, installés à Chypre ; on cite, par exemple, la digraphe  $\kappa\alpha\sigma\iota\gamma\nu\dot{\eta}\tau\alpha\varsigma$  (au génitif), de Marion écrite en syllabaire et en alphabet rhodien, datant de la fin du VIIe ou du début du VIe s.  $^{10}$ .

\_

C'est la raison pour laquelle je considère très improbable que Chypre fut le creuset où l'adaptation de l'« alphabet » phénicien a eu lieu : v. A. PANAYOTOU, « La tradition orale, Homère et les débuts de l'écriture alphabétique en Grèce », *Živa Antika* 50, 2000 [2002], 182 § 3.3 avec la bibliographie antérieure.

M YON, « Kition au II<sup>e</sup> et au I<sup>er</sup> millénaire av. J.C. », *Dossiers d'Archéologie* 205, 1995, 57; P. STYLIANOU, « Τὰ ἀρχαῖα βασίλεια », in : *Τστορία τῆς Κύπρου* (sous la direction de Th. PAPADOPOULLOS), II.2, Nicosie 2000, 611-612. Cette autonomie doit être éventuellement mise en rapport avec des accords que Ptolémée a apparemment conclus entre autres avec le roi de Kition Pymiaton, vers 315, à une période critique de la guerre contre Antigone (Diodore 1.59.1) ou encore peu avant 312. Cette entente ne fut apparemment pas longue : les rois soupçonnés de collaboration avec Antigone (dont Pymiaton) furent destitués par Ptolémée en 312.

ICS 164, pl. XXII, 2-3. Il faut souligner à propos de l'orthographe du texte que ce terme désignant « la sœur », est usuel à Chypre (cf. LSJ, Revised Supplement, s.v. κασιγνήτη); il se présente dans le texte syllabique sous une forme dialectale évoluée, connue très tôt dans le dialecte, sans –s final devant frontière forte, v. PANAYOTOU 2004, 7-8.

#### 2. LES CONTACTS LINGUISTIQUES

- **2.1.** Comme on l'a déjà vu, hormis les royaumes où l'on parle le grec chypriote et où l'on utilise une version du syllabaire, dans les royaumes phéniciens ou passés sous contrôle phénicien pendant l'époque classique, l'« alphabet » phénicien va de pair avec la langue phénicienne. Il y a environ 250 inscriptions phéniciennes connues ou inédites <sup>11</sup>, dont trois digraphes (en « alphabet » phénicien et en syllabaire) et bilingues (en phénicien et en grec chypriote) datant du IV s. <sup>12</sup> ce qui montre que les contacts linguistiques étaient fort rares entre les deux communautés, limités aux sanctuaires des régions qui venaient de passer d'une façon ou d'une autre sous contrôle phénicien.
- **2.2.** Mais il y a un autre cas notable, où l'absence de contact linguistique entre communautés est plus gênante encore. Il s'agit d'environ 30 textes<sup>13</sup>, provenant pour l'essentiel d'Amathonte, écrits en syllabaire commun, mais qui rendent une langue inconnue, appelée « étéochypriote »<sup>14</sup>, dont les plus anciens textes datent peut-être de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. a.C. On suppose que les documents en question émanèrent d'une population de souche indigène de l'île ou présumée telle, dont on ignore tout élément d'identité, y compris la langue. Deux remarques : premièrement, le peuple en question emploie toujours sur ses documents le syllabaire commun ; est-ce une façon de souligner aussi sa vieille souche, comme les Grecs de l'île<sup>15</sup> ? Deuxièmement, l'absence de bilingues en « étéochypriote » et en grec chypriote<sup>16</sup>. Il y a des bilingues qui datent du dernier

V. en dernier lieu A. PANAYOTOU, «Languages and Scripts in Ancient Cyprus», in: "Sweet Land...", Lectures on the History and Culture of Cyprus (sous la direction de J. CHRYSOSTOMIDES et de Ch. DENDRINOS), Camberley, Surrey 2006, 74.

Selon les estimations de M. EGETMEYER, « Die Silbenschriften Zyperns », in: Die Geschichte der hellenischen Sprache und Schrift. Vom 2. zum 1. Jahrtausend v. Chr.: Bruch oder Kontinuität?, Ohlstadt, Haute Bavière, 3-6.10.1996, Altenbourg 1998, 240.

a) ICS 215, pl. XXXIII, 1 est une dédicace provenant du sanctuaire d'Apollon, à Phrangissa, territoire de Tamassos, et date d'environ 362 a.C. Ce texte présente des traits récents mais connus d'autres régions de l'île depuis le Ve s. a.C. (discussion chez A. PANAYOTOU, « Προβλήματα γλώσσας και γραφής στην αρχαία Κύπρο », in : Ανθη φιλίας. Τιμητικό αφιέρωμα στον Καθηγητή Κωνσταντίνο Μηνά, Athènes 2005, 60 § 8.2. b) ICS 216, pl. XXXII, 2 est une autre dédicace, également de Tamassos, datant d'environ 375 a.C. La partie grecque est également dialectale (EAD., ibid., 59-60, § 8.1). Tamassos est à l'époque sous tutelle/contrôle (?) de Cition, si l'on en croit Athénée (4.167c-d), d'où les inscriptions bilingues. c) ICS 220, pl. XXXVII, 2 est une dédicace provenant du sanctuaire d'Apollon à Idalion, datant du début du IVe s., période pendant laquelle Idalion était annexé à Cition.

En général on qualifie d'« étéochypriote » tout texte écrit en syllabaire chypriote mais qui n'est pas compréhensible par le grec. Néanmoins, l'hypothèse selon laquelle la langue des documents concernés provenant d'Amathonte d'une part et d'autres sites de l'île est la même doit être vérifiée.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cf. ci-dessus § 1.2.

Une exception peut-être : la monnaie présumée bilingue du roi d'Amathonte Ἔτιμος (= Εὔτιμος), *ICS* 200 *a* et *b* (pl. XXX, 3-4 et 6), vers 380 ? a.C. Le génitif Ἐτίμω est écrit en

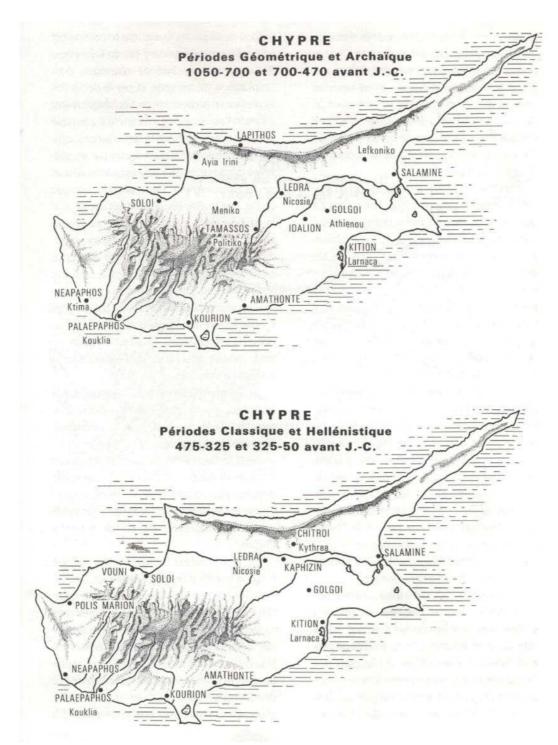
quart du IV<sup>e</sup> s., mais la deuxième langue est le grec attique classique/la koinè, pas le grec chypriote. Tout se passe comme si le peuple en question et les Grecs chypriotes s'ignoraient mutuellement. Prenons l'exemple des bilingues et digraphes bases de statue qui furent dédiées par le dernier roi d'Amathonte, Androclès<sup>17</sup>, érigées dans le prestigieux sanctuaire *local*<sup>18</sup>, au plus tard avant c. 312, date à laquelle le roi est destitué. Les textes en question sont écrits en syllabaire (qui rend l'« étéochypriote ») et en alphabet milésien (qui rend le grec attique/la koinè). De même pour une inscription officielle digraphe et bilingue provenant de l'acropole même d'Amathonte en l'honneur d'un personnage dont l'origine n'est pas précisée, appelé 'Αρίστων 'Αριστώνακτος<sup>19</sup>. Elle émane de la « πόλις (...) Ἀμαθουσίων » et par conséquent elle date de la période juste après la destitution du roi et avant 295/4, date à laquelle toute l'île fut incorporée au royaume lagide. Mais pourquoi la deuxième langue employée est-elle l'attique? La date justement du document peut donner une clef: la deuxième langue, l'attique/la koinè reflète la nouvelle réalité politique que vit Amathonte, comme toute l'île dès la dernière décennie du IV<sup>e</sup> s., avec, toutes proportions gardées, une globalisation linguistique.

syllabaire commun, sinistroverse (et par conséquent hétérosyllabique,  $E_F|\tau(\mu\omega)$ ) sur le droit des statères et dextroverse (et par conséquent tautosyllabique,  $E_F|\tau(\mu\omega)$ ) sur le revers : v. WIKS s.v.v. e-we-ti-mo et e-wi-ti-mo. On se demande si la différence de l'orientation et de syllabation désigne une différence de langue pour le nom du roi, qui, comme plusieurs noms de rois d'Amathonte de la même période au moins, est un nom grec. Mais l'hypothèse, quoique plausible, n'est pas assurée.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> *LGPN* I, s.v. Ανδροκλῆς (11).

P. AUPERT, Guide d'Amathonte, École Française d'Athènes 1996, 112, 120, fig. 44 et 45.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> ICS 196; LGPN I, s.v. Ἀρίστων (19).



Chypre aux époques géométrique, archaïque, classique et hellénistique, d'après *Art antique de Chypre, du bronze moyen à l'époque byzantine au Cabinet des Médailles,* Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1994, 14.

# 3. SYLLABAIRES ET PARLERS LOCAUX DURANT LES ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE

On a souligné ci-dessus (§ 1) que la plupart des inscriptions chypriotes archaïques, environ 600, proviennent de Paphos; ceci est peut-être dû au hasard des découvertes archéologiques. Néanmoins, il s'agit d'un ensemble très important si l'on tient compte du nombre total des inscriptions archaïques que l'on connaît ailleurs. J'admets que la grande majorité des textes en question sont des épitaphes ou des dédicaces, en général courtes. Nous n'avons conservé ni lois, ni transactions économiques à l'époque archaïque. Mais 600 textes ne sont pas négligeables et ils nous obligent à réfléchir sur l'importance de l'écriture au sein de la communauté paphienne.

3.1. Les dédicaces du lieu-dit Rantidi ou de Kouklia, dans le territoire paphien, sont assignables à la seconde moitié du VIe s. ou aux toutes premières années du V<sup>e20</sup>. Elles constituent le plus grand lot de matériel d'époque archaïque de Chypre. Je me suis demandé si le nombre élevé de dédicaces inscrites pourrait donner une indication plus précise sur la proportion d'« illettrés » dans la Paphos archaïque, avant la fin du VIe s. Les éminents spécialistes qui ont publié les documents (O. Masson et T. B. Mitford) n'ont pas identifié de mains de scribes qui auraient éventuellement gravé les documents à la demande d'une clientèle illettrée. On sait bien sûr qu'il y avait des scribes professionnels dans les sanctuaires. Bien que la pierre utilisée dans plusieurs dédicaces soit un calcaire difficile à graver ou d'apparence qualifiée par O. Masson de « rudimentaire » ou d'aspect « grossier », on peut se rendre compte qu'elles ne sont pas dues à la même main ni à des groupes de mains. Après des autopsies en février et mars 2007, qui j'avoue n'ont pas encore abouti à des résultats définitifs, la paléographie principalement, l'orientation différente du tiers des documents, le formulaire varié des dédicaces dans chacun des sanctuaires, les différentes types de documents, qui sont parfois très humbles, nous incitent à croire que plusieurs de ces documents ont été gravés par les dédicants eux-mêmes, et pas par des équipes spécialisées de graveurs. Si l'hypothèse s'avère juste, on a une indication sur l'existence de gens lettrés ou du moins de ce que William Harris appelle une « craftsman's literacy »<sup>21</sup>. Ceci n'implique évidemment pas une diffusion généralisée de l'écriture et de la lecture ni une culture de masse, loin de là, mais fournit une nouvelle perspective sur la société chypriote de la fin du VI<sup>e</sup> s.

Pour la datation (*terminus ante quem* en 498/7 a.C.) et la nature des inscriptions de Rantidi et de Kouklia v. O. MASSON, *ICS*, 102 (datation), *IDEM*, in : *Rantidi*, 26 § II (datation), 27-29 (nature des inscriptions), *IDEM*, in : *Kouklia*, 7 (datation), 8, 9 (nature des inscriptions).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> HARRIS 1989, 62-64.

- **3.2.** S'il y a des gens « lettrés » d'une façon ou d'une autre, si le système graphique présente une évolution homogène dans le temps, peut-on supposer l'existence d'écoles ? Il semble bien que ce soit possible. On a un témoignage qui parle en faveur d'une sorte de scolarisation avec διφθεραλοιφός, attesté sur une épitaphe de la fin du VI<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> s. a.C. de Marion<sup>22</sup>. Le terme doit être évidemment identifié à la glose d'Hésychius, διφθεράλοιφος· (sic) γραμματοδιδάσκαλος παρὰ Κυπρίοις (« scribe sur parchemin, maître d'école » chez les Chypriotes), qui, avec d'autres termes locaux<sup>23</sup>, attestent indirectement une activité associée à l'écriture. On sait très peu de choses sur l'existence d'écoles dans le monde grec avant la fin du VI<sup>e</sup> s.<sup>24</sup>, mais quand on dit scolarisation on n'entend pas forcément une école publique.
- **3.3.** Assez tôt, les spécialistes et surtout Terence B. Mitford, ont distingué un syllabaire paphien appelé « ancien », documenté par les documents d'époque archaïque. Celui-ci est en partie différent du syllabaire paphien appelé « récent », connu à partir les documents de la fin du V<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> s.

On doit aussi souligner l'importance des variantes sporadiques du syllabaire, dues à la différence de pratique graphique d'un individu ou, éventuellement, de scribes attachés à un sanctuaire, par exemple. On a dans le syllabaire paphien récent des signes nouveaux qui n'ont pas d'antécédent dans l'ancien<sup>25</sup> et vice versa. Puisque les changements dans un système cohérent, tel un syllabaire, ne se font pas d'un jour à l'autre et présupposent une sorte de consensus de la communauté dans laquelle il est utilisé, on doit supposer à mon avis qu'il existait quelque chose que l'on peut qualifier de *réforme* et une réforme présuppose une décision centrale, prise par une autorité compétente.

### 4. SYLLABAIRES ET PARLERS CHYPRIOTES

Il est évident que l'orthographe des syllabaires locaux tient compte de traits dialectaux : on a, entre autres, plusieurs exemples d'amuïssement des constrictives en position intervocalique ou devant frontière forte<sup>26</sup> ou des cas d'élimination de certains groupes consonantiques après assimilation régressive<sup>27</sup>.

ICS 143: "Ονασαγόραυ τῶ Στασαγόραυ τῶ διφθεραλοιφῶν ἢμί (« Je suis [le monument funéraire] du maître d'école Onasagoras, fils de Stasagoras »).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Comme (δέλτον) (...) ἰναλαλισμένα(ν), désignant la gravure sur métal (*ICS* 217, l. 26; cf. *LSAG*, 51), ου ἀλειπτήριον· γραφεῖον. Κύπριοι, d'après Hésychius également.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> HARRIS 1989, 57 sqq.

Il s'agit d'une hypothèse formulée pour la première fois par T. B. Mitford à propos de l'ultime phase du paphien récent et rejetée par O. MASSON, *ICS*, 65 en note 65 avec la bibliographie concernée.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> PANAYOTOU 2004, 3-5, 7-8.

Par exemple ks > s(s) dans ta-si-wa-na-to Tασ(σ)ιΓάνατ(τ)ο(ς) (= TαξιΓάνακτος, gén.), Kouklia, VI<sup>e</sup> s. a.C., Kouklia 37; ta-si-o-ro-wo Tασ(σ)ιόρ<math>Fω (= TαξιόρFω, gén.), Kouklia

En l'absence d'un standard orthographique syllabique, le syllabaire reflète donc, comme le font plus ou moins les alphabets locaux, l'évolution phonétique dialectale. De plus, l'absence de modèle alphabétique concurrent a fait que Chypre a utilisé ses syllabaires au moins un siècle après l'extinction des alphabets grecs locaux. Enfin, les syllabaires jouissaient la « protection », plus ou moins soutenue, des royaumes, comme on l'a vu § 1.2.

- **4.1.** À cause précisément de l'absence de norme forte, le syllabaire rend certaines évolutions à l'intérieur du dialecte. C'est ainsi qu'on sait par exemple que la monophtongaison des diphtongues à premier élément long, tout comme d'autres diphtongues à premier élément bref, est précoce en chypriote. Sur la dédicace à Apollon Mag(e)irios de Pyla<sup>28</sup> les diphtongues à premier élément long |a:i| et |o:i| sont devenues des monophtongues déjà à la fin du V° ou au début du IV° s. Il en est de même dans des dédicaces de la même origine<sup>29</sup> ou d'autres provenant des sanctuaires de Golgoi<sup>30</sup> et d'Idalion<sup>31</sup>, datant du V° ou du IV° s. a.C. Sur la dédicace de Golgoi déjà citée (*ICS* 267), on a aussi une autre évolution reflétée par l'orthographe, un cas de spirantisation de  $g > \gamma$  dans le nom du dédicant Όνασίορος (de Ὁνασίγορος); bien qu'isolé à Chypre à l'époque classique, cet exemple s'insère dans un cadre cohérent d'amuïssement des spirantes de toute origine, qui fut un processus très précoce mais d'évolution lente en grec chypriote.
- **4.2.** Il semble qu'aucun contrôle n'ait été jamais exercé dans les royaumes du centre de l'île où de toute façon le taux de scolarisation ne semble pas avoir été très élevé à l'époque archaïque et classique. Les entorses à l'orthographe indiquent peut-être que les dédicants écrivent par leurs propres moyens leurs dédicaces, conservant des traits dialectaux. Tout au contraire des stéréotypes qu'on voit souvent sur le chypriote, considéré à tort comme un dialecte conservateur, isolé et arriéré, on est en présence d'un matériel qui, faute de normalisation, nous révèle son évolution et même son registre social sur les documents privés.

226; pa-ra-si-po Πρασ(σ)ί $\pi$ ( $\pi$ )ω (= Πραξί $\pi\pi\omega$ , gén.), *Kouklia* 35. On a aussi réduction du groupe kt en t(t) en Τασ(σ)ι $\pi$ άνατ(τ)ο(ς) mentionné ci-dessus ou en te-mi-si-to-na-to (= Θεμιστώνατ(τ)ο(ς), gén. de Θεμιστώναξ), *Kouklia* 5. Malgré le scepticisme de la part de certains spécialistes sur l'interprétation de ces lectures (v. *WIKS s.v.v. ta-si-wa-na-to, ta-si-o-ro-wo, pa-ra-si-po, te-mi-si-to-na-to* avec la discussion antérieure) l'une est appuyée par l'autre et elles forment un ensemble cohérent.

ICS 304 Κιλικ $\tilde{\alpha}$ (ς) Όνασιμ $\tilde{\alpha}$ ο(ς) τ $\tilde{\omega}$  Απόλ(λ)ωνι τ $\tilde{\omega}$  Μαγιρί $\omega$  (...) σὺν τύχ $\alpha$ .

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Par exemple en *ICS* 305.

ICS 265, 266, 267 (le dernier avec un cas de monophtongaison de  $/\sigma$ .i/ et un cas de conservation, tous deux dans l'article τῶι).

Par exemple en *ICS* 218 et *ICS* 220.

#### 5. L'ÉPOQUE HELLÉNISTIQUE

Le syllabaire chypriote fut indissolublement lié au dialecte jusqu'à une période avancée de l'époque ptolémaïque, période où de telles affirmations culturelles (et indirectement ethniques) n'avaient plus de raison d'être. La langue de l'administration, la koinè, devenue dès le début du III<sup>e</sup> s. la première langue standard dans et pour tout le monde hellénophone, rendue uniquement par l'alphabet milésien, va donc succéder au dialecte<sup>32</sup>.

Comme on l'a vu supra (§ 0), après l'adoption de l'alphabet milésien de la part d'Athènes, en 403 a.C., on assiste à une graduelle mais irrésistible tendance à l'abandon des alphabets locaux dans toutes les cités et royaumes grecs. La même tendance à adopter l'alphabet milésien au détriment des alphabets locaux affecte les écritures syllabiques de Chypre, qui sont également abandonnées à partir de la fin du IV<sup>e</sup> s. au profit de ce même alphabet milésien. C'est pourquoi je considère inopportunes les expressions du type « on assiste à une *hellénisation* de Chypre à cette époque-là si l'on en croit entre autres l'utilisation de l'alphabet ». À Chypre on connaît en fait le même processus que dans tout le monde grec, pour qui, toutes proportions gardées, cette époque est une période de profonds changements avec une nouvelle conception d'être grec et une conscience nouvelle que les Grecs ont prise d'eux-mêmes, doublement liée à la confrontation avec les autres et avec la nouvelle réalité politique qu'ils apprennent à connaître avec Alexandre III. C'est une des conceptions idéologiques fondamentales du monde hellénistique qui s'est créée graduellement et où le dialecte local n'avait plus de raison d'être.

Vers 332, les rois chypriotes se sont ralliés à Alexandre III. Les conflits de succession entre les Diadoques touchèrent aussi Chypre. L'abolition des royaumes fut une des mesures prises par Ptolémée (*Sôter*). Les uns après les autres, les rois locaux sont destitués — au plus tard en 306 a.C. Après la victoire de Ptolémée sur Démétrios le Poliorcète en 294 a.C., Chypre fut incorporée au royaume lagide jusqu'en 58, date de sa première annexion à l'Empire romain, puis de nouveau à partir de 48/47 a.C.

À partir du début du III<sup>e</sup> s. a.C., les documents officiels grecs de l'île sont écrits en alphabet milésien et en koinè, tout comme dans le reste du monde hellénistique.

Le développement d'une langue standardisée fut aussi une nécessité incontournable pour la nouvelle situation politique, et dès le début de l'époque hellénistique, avec des royaumes de grande étendue et comportant dans certains cas des langues différentes du grec.

### 5.1. Les inscriptions de Kafizin

309 dédicaces en grec, alphabétiques (en koinè), syllabiques (en dialecte chypriote) et digraphes ont été trouvés dans le petit sanctuaire de la Nymphe au lieu-dit Kafizin dans le territoire d'Idalion. Toutes datent de la période entre 225 et 218 et on aperçoit une nette infériorité des textes dialectaux (66 au total) par rapport à ceux en koinè : 243 inscriptions alphabétiques (en koinè), 34 syllabiques (en dialecte) et 32 digraphes (la partie alphabétique en koinè et la partie syllabique en dialecte)<sup>33</sup>. Contrairement aux appréciations habituelles concernant ce grand lot d'inscriptions, l'examen attentif du matériel nous indique que dialecte et syllabaire ne montrent pas « une vigueur remarquable » vers la fin du IIIe s. Au contraire, ces textes, fort intéressants d'ailleurs entre autres pour la vie religieuse et sociale d'un petit groupe de villageois autour d'un sanctuaire de campagne, indiquent clairement que les rédacteurs des dédicaces ont confondu les deux systèmes graphiques associés à deux formes de grec<sup>34</sup>. L'un, l'alphabet, est conservateur quant au système phonologique; il est introduit par le biais de l'école et il rend une forme standardisée de langue, de la langue de prestige, la koinè. L'autre, le syllabaire, a une forme moins rigide, il rend le dialecte, mais il est possible que enseignement soit défectueux à l'époque. Les nombreuses d'orthographe avec des entorses entre les deux couples concernés, alphabet avec koinè (que l'on apprend à l'école) et syllabaire avec le dialecte (dont les conditions d'enseignement sont moins évidentes qu'auparavant) illustrent ce qui se passe quand deux systèmes entrent en conflit : le plus conservateur, celui qui rend la forme la plus prestigieuse, gagne du terrain, même s'il est plus éloigné du langage quotidien.

## 5.2. Les archives de Paphos

Les documents les plus récents en syllabaire ont été trouvés à (Nouvelle) Paphos<sup>35</sup> dans les remblais utilisés pour la fondation d'une mosaïque dans la Maison de Dionysos. Il s'agit d'un lot de sceaux inscrits, qui ont servi à lier des rouleaux de papyrus contenant des textes juridiques provenant des archives de la ville. Une vingtaine de ces 11.334 sceaux portent quelques signes syllabiques, entre autres des noms propres entiers ou abrégés, dont les plus clairs sont *ti-mo* (=

T. B. MITFORD, *The Nymphaeum of Kafizin. The Inscribed Pottery*, Berlin - New York 1980, 264.

C. CONSANI, Persistenza dialettale e diffusione della κοινή à Cipro. Il caso di Kafizin (Testi linguistici 10), Pise 1986, 96, 99.

I. MICHAELIDOU - NICOLAOU, « Nouveaux documents pour le syllabaire chypriote », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 117, 1993, 343-347.

Tíμω, gén. dialectal de Tĩμος) et *o-na-*? Όνα?<sup>36</sup>. Ils datent de la période entre la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. et la fin du I<sup>er</sup> s. a.C., les plus récents étant ceux de Cléopâtre VII ou d'Octave.

Ceci signifie que dans les archives de Paphos il y avait encore à la fin de l'époque hellénistique des fonctionnaires qui savaient encore lire et écrire en syllabaire. Mais comment cette connaissance était-elle possible à une période aussi tardive ? Y avait-il encore à cette époque une école au centre administratif de l'île dans laquelle il y avait moyen d'apprendre le syllabaire ? Y avait-il des enseignants du syllabaire qui offraient leurs services chez quelques familles notables d'indigènes ? Voici encore quelques questions qui peuvent donner lieu à discussion.

Anna PANAYOTOU
Département des Études Classiques et de Philosophie
Université de Chypre
B.P. 20537
CY-1678 Nicosie
CHYPRE
gppanay@ucy.ac.cy

### BIBLIOGRAPHIE<sup>37</sup>

- HARRIS 1989: W. V. HARRIS, *Ancient Literacy*, Cambridge, Massachusetts, London.
- ICS<sup>2</sup>: O. MASSON, Les inscriptions chypriotes syllabiques (réimpression augmentée), Paris 1983<sup>2</sup>.
- LGPN I: A Lexicon of Greek Personal Names, (P. M. FRASER E. MATTHEWS ed.), Oxford 1987.
- LSAG: L. JEFFERY, The Local Scripts of Archaic Greece (Revised edition with a supplement by A. JOHNSTON), Oxford 1990.
- Kouklia: O. MASSON T. B. MITFORD†, Les inscriptions syllabiques de Kouklia-Paphos (DAI Ausgrabungen in Alt-Paphos auf Cypern 4), Constance 1986.
- PANAYOTOU 2004 : A. PANAYOTOU, « Évolution des constrictives en chypriote ancien », *L'Antiquité Classique* 73, 1-14.
- Rantidi: T. B. MITFORD† O. MASSON, The syllabic inscriptions of Rantidi-Paphos (DAI Ausgrabungen in Alt-Paphos auf Cypern 2), Constance 1983.

Selon l'éditrice (v. la note précédente) un génitif  $Ov\alpha\sigma\tilde{\alpha}$ .

On ne trouvera ici que les ouvrages cités plus d'une fois.

WIKS: M. EGETMEYER, Wörterbuch zu den Inschriften im kyprischen Syllabar (Kadmos Suppl. III), Berlin-New York 1992.